

Tarnos, le 30 Novembre 2020

Aux

Elèves du lycée

Responsables des élèves

**Le Proviseur**  
Bertrand Fauchaux

**Objet : Reprise des cours lundi 02 novembre et PFMP**

Bonjour Madame, Monsieur,

Téléphone  
05 59 64 71 34  
Télécopie  
06 59 64 53 87

Nous reprenons nos activités dans un contexte particulièrement difficile tant du point de vue de la pandémie que des différents actes terroristes.

Courriel  
pr.04000491  
@ac-bordeaux.fr

Je souhaite en conséquence vous informer de quelques points :

### **1°) Mesures sanitaires**

Un nouveau protocole nous est parvenu. L'objectif principal est de permettre à tous les élèves de reprendre les cours en présentiel tous en respectant un certain nombre de consignes. Nous allons donc reprendre un fonctionnement quasi identique à celui mis en place au mois de Mai.

Quelques précisions :

- **L'internat est ouvert en mode normal** (3 par chambres)

- **Nous limiterons au mieux, dans l'établissement, le « brassage » de population.** Les classes seront fixées dans des salles de cours afin de limiter la circulation des élèves aux intercours. Les rangements aux reprises se feront dans la cour basse et la cour haute...

- **La cantine reste ouverte** en contrôlant davantage le passage des élèves et en imposant de manger en quinconce et par classe.

### **2°) PFMP**

De nombreux stages risquent d'être annulés (fermeture des entreprises, crainte de recevoir un public extérieur). Pour exemple, le stage prévu au SDIS de Mont de Marsan pour les métiers de la sécurité est déjà supprimé.

Dans le cas d'une suppression, chaque élève concerné doit avertir très rapidement ses enseignants (Référent et professeur principal) et être présent dans le lycée aux horaires habituels soit pour une reprise des cours (révisions...) soit pour la recherche d'un autre lieu de formation. Attention, nous maintenons dans un premier temps les stages pour ceux qui le peuvent mais cette décision peut évoluer en fonction des circonstances.

Certains élèves n'ont pour l'instant que l'entente préalable signée. Cette entente doit nous parvenir dans les plus brefs délais afin de transmettre au plus vite aux entreprises la convention à signer mais le stage peut débuter dès lundi.

### **3°) Reprise des cours lundi et hommage à Monsieur Samuel Paty.**

**La reprise des cours est prévue à partir de 10h10** mais les élèves pourront être accueillis aux horaires habituels (notamment les élèves internes pour déposer les bagages...)

Dans la matinée, non seulement nous ferons une minute de silence et lirons certains textes, mais des moments d'échanges avec les enseignants sur la liberté d'expression, la laïcité seront prévus. **Un comportement exemplaire des élèves dans ces moments solennels est attendu**, je serai extrêmement sévère dans la gestion du moindre incident.

Nous vous communiquerons au plus vite les éventuels changements à venir mais nous sommes nous-mêmes parfois tenus informés tardivement...

Mes équipes et moi-même nous tenons à votre disposition pour toute question.

Très cordialement,

B.Faucheux

